

Compte rendu de la participation au XXIème congrès de notre amicale aux CANNET du 03 au 05 juin 2016.

Le trois juin matin, vers 07h00, déplacement vers le CANNET, nous arrivons à 10h15, enregistrement à l'accueil suivi d'un copieux petit déjeuner ; puis départ vers notre lieu d'hébergement, la résidence WINDSOR à CANNES. Après le repas de midi nous partons vers la mairie du CANNET pour la prise des armes et la remise des KB d'une section de jeunes légionnaires.

Vers 19h00 nous assistons à l'aubade de la Musique de la Légion Etrangère, à 22h00 retour à la résidence WINDSOR.

Le 04 matin après le petit déjeuner, nous assistons à l'Assemblée générale avec la présentation des différents tableaux de bord suivi de l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration. Nous assistons aux interventions fortes intéressantes de notre président, du vice-président, du directeur général, du chef du BARLE, du chargé de la communication et du général commandant la légion étrangère.

Points à retenir sur les différentes interventions :

La fédération travaille en déficit depuis quelques années les économies ne sont pas éternelles.

Le suivi et le règlement des deux euros par adhérent des amicales, permet à la fédération d'avoir des subventions et de peser sur ces demandes, plus le nombre est élevé plus elle a de poids dans ses divers interventions.

La continuation de l'aide au retour à la vie civile de jeunes quittant la légion, cette aide va s'étendre aux familles des légionnaires.

Le directeur-général rappelle que les décorations sont une affaire personnelle et conseille de consulter les différentes conditions à remplir avant d'envoyer sa candidature.

Après la photo de famille nous nous retrouvons devant un cocktail-et un déjeuner sans alcool.

Le soir vers 20h00 le diner de gala est accompagné d'un excellent vin (**esprit de corps**), rehaussé par une représentation traditionnelle Tahitienne suivi d'une aubade de l'amicale des musiciens de la Légion étrangère suivi des chants Légion.

Le 05 matin retour vers Orange

Le compte rendu complet vous sera transmis ultérieurement lors de sa réception

LE BUREAU